

Examen fédéral de brevet pour ingénieurs géomètres en 2005

L'examen de brevet, organisé selon l'ordonnance du 16 novembre 1994 concernant le brevet fédéral d'ingénieur géomètre (RS 211.432.261), aura lieu du 5 au 21 septembre 2005. L'examen aura lieu en français et en allemand.

Les demandes d'inscription doivent être adressées *jusqu'au 31 mars 2005* au plus tard à la Direction fédérale des mensurations cadastrales, Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern.

Conformément à l'art. 18, al. 2, de ladite ordonnance, le candidat et la candidate joindra les documents suivants à sa demande:

- a. le curriculum vitae avec photo et indications sur l'activité professionnelle et
- b. la justification de la formation théorique.

21 décembre 2004

Commission fédérale d'examen:

Le président, P.-A. Droz